



Brigade financiere et demande d'audition ?

Par **TRYSTAN**, le **24/02/2010** à **17:38**

Bonjour,rnrnje viens de recevoir une demande d'audition par la brigade financière et je ne sais pas pourquoi ? que dois je faire rnMERCI

Par **frog**, le **24/02/2010** à **17:57**

Si ces messieurs de la rue du Château des Rentiers te demandent de passer prendre un café et leur répondre à des questions, le mieux est d'y aller plutôt que d'attendre qu'ils viennent te chercher eux même. :)rnrnTu n'as pas une petite idée en tête de quoi il peut s'agir ? Tu occupes quelle position dans ta société ?rnrnLe mieux est de te préparer à l'éventualité d'une garde à vue. Mets des mocassins sans lacets, ne mets pas de cravate ni de bijoux (alliance, boucles d'oreille, chaines,...) et habille toi confortablement : Habits sombres qui ne craignent pas les salissures (l'état des geôles laisse parfois à désirer, bien qu'aux affaires économiques et financières, le standard est meilleur qu'ailleurs). Et puis, essaye de te libérer pour les 24h qui suivront le moment où tu mettras les pieds chez eux.rnrnPour le déroulement de l'audition... Ben on te posera des questions, à toi de voir si tu réponds ou pas.

Par **TRYSTAN**, le **24/02/2010** à **20:05**

Je n'ai pas de société , je suis un particulier , je n'ai pas de biens et je suis en arrêt de travail pour invalidité a vous lire je suis très inquiète !!!!!

Par **simo**, le **22/11/2010** à **08:55**

Bonjour, rnje viens de recevoir moi aussi une convocation pour audition par la brigade financière, pourtant je ne touche que le smic, j'envoie un peu d'argent à mes parents ua bled (50 à 100 euros), est ce que je dois m'inquiéter?